• Chartèves : Comité de pilotage de l'étude sur les pelouses calcaires du Sud de l'Aisne... la concertation à son plus bas niveau !

Par Yves Maquinghen

Les coteaux du Sud de l'Aisne font actuellement l'objet d'une attention des plus particulières...

Comme vous le savez, il y a un projet d'extension de la viticulture au niveau de la Commune de Chartèves, plus précisément sur le Coteau Pseautier, haut lieu de la biodiversité picarde.

Face aux inquiétudes des naturalistes et à la demande du Ministère de l'Ecologie, une étude été lancée par la préfecture de l'Aisne visant «à assurer la pérennité des pelouses calcaires du Sud de l'Aisne»...

Drôle de nom pour une étude ayant pour objet de constituer le fond de dossier de demande de dérogation à la destruction d'espèces protégées (page 3).

Un comité de suivi de l'étude a été mis en place. Ce comité avait pour objectif d'assurer la concertation. Or, face au manque de considération de la Préfecture envers les associations de protection de la nature et face au manque de réponse, ce comité de pilotage ne devient plus qu'un fantôme de concertation.

Ni Picardie Nature ni les autres institutions ou associations présentes n'ont reçu des réponses de la part du Préfet de l'Aisne. Aucuns de nos avis n'ont été pris en considération alors qu'ils nous étaient demandés. Cette situation a obligé Picardie Nature à quitter le Comité de Pilotage.

Pire, les comptes rendus des réunions ne représentent pas la vérité et sont tronqués. Des corrections importantes sont apporter à chaque fois.

Face à cette situation intolérable, le Conservatoire des espaces naturels de Picardie a quitté lui aussi le comité de Pilotage.

Picardie Nature déplore cette situation catastrophique où la concertation a été réduite à néant et affirme plus que jamais sa volonté de préserver le Coteau Pseautier de Chartèves dans son intégralité.

